



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La Ministre

Paris, le 29 JUIN 2017

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Université,

La réussite des étudiants, moteur de la promotion sociale et de l'insertion professionnelle des jeunes, est une priorité absolue que le Gouvernement partage, je le sais, avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur.

Je souhaite donc mettre en place, dès la rentrée 2018, un « contrat de réussite étudiant » qui permettra à chaque bachelier d'accéder à l'enseignement supérieur tout en lui garantissant les meilleures chances de succès. Pour ce faire, ce contrat reposera sur un triptyque : les souhaits exprimés par les futurs étudiants, les exigences propres à chaque cursus diplômant et les capacités d'accueil des formations. Il prendra naturellement aussi en compte, sans s'y réduire, les attentes et les besoins exprimés par la société et l'économie françaises. Il permettra d'articuler le parcours et les acquis de chacun des futurs étudiants avec les prérequis identifiés pour suivre avec profit la formation à laquelle il accédera.

Nous sortirons ainsi de la logique délétère du tirage au sort.

La préparation de cette réforme donnera lieu à une large concertation avec l'ensemble de la communauté éducative de l'enseignement supérieur.

Sans attendre, je vous encourage à afficher, pour chacune de vos mentions de Licence, des éléments d'information pour les nouveaux bacheliers (taux de réussite en fonction du baccalauréat obtenu, matières ou compétences pour lesquelles un niveau d'exigence particulier est attendu, description des cours proposés en première année de Licence, poursuites d'études et principaux métiers auxquels la mention permet potentiellement d'accéder, possibilités de réorientation offertes aux étudiants qui souhaiteraient en bénéficier, etc.). Tout ou partie de ces informations sont déjà accessibles pour un grand nombre de mentions de Licence et je souhaite que nous généralisions ces bonnes pratiques avant les inscriptions de la rentrée 2017. Ces éléments d'information pourraient s'accompagner d'une proposition d'échange ou de rencontre avec un représentant de votre établissement.

Je vous remercie par avance de votre mobilisation et je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents d'Université, chers collègues, à l'expression de ma considération distinguée.

Sachant pouvoir compter sur vous,

Frédérique VIDAL